



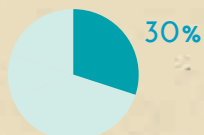
Fiche Thématique de l'Observatoire de la production bio

LES ARRÊTS DE CERTIFICATIONS BIO EN 2016

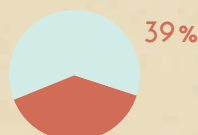
CHIFFRES CLÉS - ARRÊTS 2015



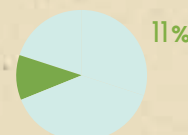
60 arrêts de certification



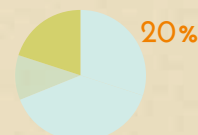
Retraites



Arrêts anticipés



Déconversions



Autres motifs
(Changement de ferme, de statut...)

25% en légumes



20% en bovins lait



10% en grandes cultures



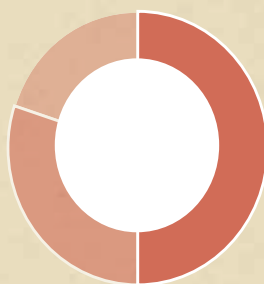
8% en fruits



8% en caprins

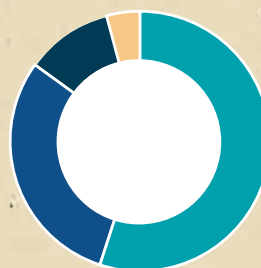


Raisons d'arrêt anticipé



35% Nouvelle opportunité professionnelle
21% Santé
14% Economique

Devenir des terres



56% Installation en bio
29% Terres non reprises à l'heure actuelle
11% Agrandissement en bio
4% Agrandissement en conventionnel



Document réalisé par la FRAB, extrait de l'Observatoire régional de la production biologique, suivi des certifications bio 2016

Pour en savoir plus sur l'agriculture bio, contactez le réseau GAB-FRAB :

Bretagne	> FRAB	02 99 77 32 34
Côtes d'Armor	> GAB d'Armor	02 96 74 75 65
Finistère	> GAB 29	02 98 25 80 33
Ille-et-Vilaine	> Agrobio 35	02 99 77 09 46
Morbihan	> GAB 56	02 97 66 32 62



L'observatoire complet de l'agriculture biologique bretonne, est disponible à la FRAB. La FRAB réalise également vos études sur la bio au niveau de votre territoire (commune, pays...).

Contact : observatoire@agrobio-bretagne.org

ILS SOUTIENNENT LA BIO EN BRETAGNE



ARRÊTS DE CERTIFICATION. UN NOMBRE DE DÉCONVERSIONS EN BAISSÉ EN 2016

Les résultats présentés ici sont basés sur les informations de 60 agriculteurs ayant arrêté leur certification bio en 2016. Les informations ont été obtenues soit par appels téléphoniques, soit par l'intermédiaire des techniciens des GAB.

Un quart des fermes ayant arrêté leur certification étaient en maraîchage, 20% en bovins lait et 10% en grandes cultures.

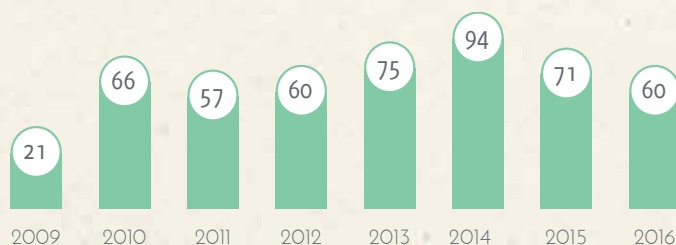
39% des arrêts de certification bio en 2016 sont dus à des arrêts anticipés de la production, 30% à des départs en retraite, 11% représentent des arrêts de certification bio avec maintien de l'activité agricole et pour le reste des arrêts de certification, il s'agit d'un changement de statut, de ferme ou autre.

Les trois productions les plus touchées par les arrêts de certification sont les légumes, les bovins lait et les grandes cultures. En maraîchage, les arrêts de certification s'expliquent le plus souvent par des problèmes de santé ou des difficultés économiques, tandis qu'en bovins lait et en grandes cultures, l'arrêt est majoritairement dû à un départ en retraite (respectivement 44% et 33%). Sur l'ensemble des arrêts de certification, 5 sont dus à une déconversion des terres en vue d'un retour en conventionnel.

Les arrêts anticipés s'expliquent par une nouvelle opportunité professionnelle dans un tiers des cas, à 21% par des problèmes de santé, à 14% par des problèmes économiques. Ces arrêts surviennent dans la moitié des cas avant 10 ans d'activité.

Plus de la moitié des terres libérées sont reprises pour des installations en bio. Cela s'effectue hors cadre familial pour les trois quarts de ces installations. 15% des terres sont reprises pour des agrandissements, bio ou conventionnels, et les autres ne sont pas encore reprises ou n'ont plus d'usage agricole.

Evolution du nombre de désengagements par an



Production des fermes ayant arrêté leur certification en 2016

